

Communiqué de presse

11 février 2014

Accord sur l'électricité avec l'UE: le pragmatisme est de mise

L'AES a pris connaissance avec regret de la décision de la commission européenne de geler les négociations sur l'accord sur l'électricité. Elle souligne qu'un marché électrique commun serait dans l'intérêt de l'UE et de la Suisse, et soutient le Conseil fédéral dans l'élaboration de solutions pragmatiques.

L'AES prend connaissance avec regret de la décision non surprenante de la commission européenne de geler les discussions sur l'accord de l'électricité, suite au oui à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse. L'accord, qui fait l'objet de négociations depuis 2007, était en bonne voie. A la mi-janvier, lors du Congrès suisse de l'électricité à Berne, le commissaire européen pour l'énergie, Günther Oettinger, avait souligné à quel point cet accord lui tenait à cœur et avait laissé entrevoir sa conclusion pour l'été.

L'AES s'est activement engagée en faveur de cet accord et continuera à soutenir le Conseil fédéral dans son élaboration. En effet, l'intégration dans le marché européen de l'électricité permet de garantir la parité avec les partenaires internationaux, un pilier important pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, et facilite l'intégration des énergies renouvelables de l'Europe dans le marché. L'AES est également convaincue que non seulement la Suisse, mais aussi l'UE y trouve son intérêt. L'UE dépend des lignes de transport suisses et des centrales hydrauliques suisses pour le stockage comme la Suisse dépend des importations d'électricité en provenance de l'UE. L'accord sur l'électricité constitue finalement un avantage pour les centres économiques de chaque côté des Alpes, de chaque côté du Rhin. C'est pourquoi il faut faire preuve de pragmatisme. Le Conseil fédéral peut compter sur le soutien de la branche.

Le report de l'accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE implique d'intensifier encore davantage les relations et les négociations avec certains pays. «A présent, nous devons par exemple trouver une solution bilatérale avec l'Allemagne», déclare Kurt Rohrbach, Président de l'AES. «Car notre voisin du Nord profite actuellement des centrales à accumulation sans verser de dédommagement, alors qu'ici plus personne ne veut investir dans de telles installations vu les distorsions du marché».

Renseignements

Dorothea Tiefenauer, Responsable Communication & Personnel
Tél. +41 62 825 25 24 ou +41 79 642 11 41, dorothea.tiefenauer@strom.ch

Céline Reymond, Porte-parole
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23, celine.reymond@electricite.ch